



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUYANE

Séance du 05 avril 2019

DELIBERATION N° 2019-01

Approbation du compte-rendu de la séance du 16 octobre 2018

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 – article unique

APPROUVE le compte-rendu de la séance plénière du 16 octobre 2018.

Le Président du Comité de l'eau et de la
biodiversité de Guyane

Patrick LECANTE